

Décision portant nomination de Mme Françoise Pillier aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UPR15 intitulée Laboratoire Interfaces et Systèmes Electrochimiques

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° 08A001DSI du 19/12/2008 nommant M. François Huet directeur de l'unité de recherche n°UPR15 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 13/06/2012 ;

Considérant que Mme Françoise Pillier a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS du 19/09/2012 au 21/09/2012 et du 17/10/2012 au 19/10/2012,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Françoise Pillier, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité du CNRS n°UPR15, à compter du 01/01/2013.

Mme Françoise Pillier exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, Mme Françoise Pillier est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27/11/2012

Le directeur de l'unité
François Huet

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges